Dossier de Presse JMZH 2015

Sommaire

Au plan national et Régional	2
Une journée Mondiale pour les Zones Humides	
Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse	2
Petit rappel concernant la convention de Ramsar.	3
L'esprit des Journées Mondiales pour les Zones Humides.	3
Au niveau local	4
Etang de Salses-Leucate du 1er au 8 février 2013	4
Les journées Mondiales avec RIVAGE, autour de l'étang de Salses-Leucate	4
RIVAGE	6
Programme des JMZH 2013	8
Ressources et contacts	g
Au niveau local	10

Au plan national et régional

Une journée Mondiale pour les Zones Humides



Etangs, lagunes, marais salants, mares, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales...Ces zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, date anniversaire de la «Convention de Ramsar », du nom de la ville d'Iran où cette convention internationale a été signée le 2 février 1971, par 163 pays pour la conservation et la gestion durable des zones humides.





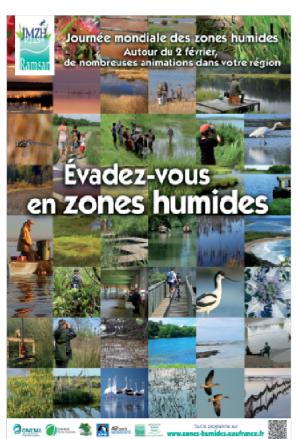




Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse

Pour la 11_{ème} année consécutive en Méditerranée, tous les acteurs des zones humides se mobilisent autour du 2 février 2015 pour faire découvrir, aux petits comme aux grands, les

richesses des lagunes, des marais littoraux, des cours d'eau....



Des sorties, ateliers, expositions, conférences, journées portes ouvertes, actions culturelles, visites de chantiers, dégustations de produits, points d'observation... sont proposés à destination de tous : grand public, familles, élus, socioprofessionnels, scolaires, etc. L'an dernier, près d'un quart des animations nationales ont eu lieu en Méditerranée!

Chaque année la convention propose un thème global. Cette année c'est « les zones humides pour notre avenir ». Une occasion idéale pour exprimer l'importance des zones humides aux jeunes générations, puisque ce sont eux qui seront les acteurs du futur.

En quoi les zones humides sont-elles indispensable pour l'avenir ? Quels sont les services rendus par ces habitats ? Qui sont les acteurs de la gestion de ces milieux et de la ressource en eau ? Comment concilier les différents usages sans porter atteinte à l'eau et aux milieux naturels ? Autant de questions pour lesquelles vous trouverez des réponses lors de cette manifestation...

Cette manifestation est coordonnée en Méditerranée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (la Tour du Valat et le Conservatoire des Espaces Naturels LR) et animée localement par les gestionnaires des zones humides, des lagunes, les structures d'éducation à l'environnement, les scientifiques et associations partenaires des activités. Accessibles à toute la famille, vous retrouverez sur chaque territoire des animations qui présentent les richesses des zones humides. La promotion de ces journées est réalisée avec le soutien de : l'EUROPE, l'ONEMA, l'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE ET CORSE, le MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE (DREAL PACA), le CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, les CONSEILS GENERAUX DES BOUCHES-DURHONE, DE L'HERAULT, DU GARD ET DU GROUPE ACCOR.

Petit rappel concernant la convention de Ramsar.

La convention sur les Zones Humides (RAMSAR, Iran, 1971) et la journée mondiale des zones humides. La reconnaissance de l'importance des zones humides a donné

lieu, le 2 février 1971, à la signature d'une convention lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar.

Un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement, c'est également le seul traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit consacré à un écosystème particulier.

La convention a apporté une première définition des zones humides. Par ailleurs elle a pour mission : « la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ».



Elle compte actuellement 168 pays signataires; plus de 2000 zones humides (soit environ 208 millions d'hectares) désignées « site Ramsar » à travers le monde.

En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des zones humides et à désigner des zones humides d'importance internationale. 43 sites Ramsar ont été désignés par la France, dont six sont situés en Languedoc-Roussillon et en Provence Alpes Côte d'Azur.

Pourquoi le thème « Les zones humides pour notre avenir »?

Pour en savoir plus: http://www.ramsar.org/activity/world-wetlands-day-2015

Plus d'informations sur le programme de l'évènement : http://www.pole-lagunes.org

Retrouvez aussi toutes les animations en Méditerranée et sur tout le territoire français sur le Portail

 $national\ Zones\ humides: \underline{http://www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-la-journee-mondiale$

zones-humides/espace-visiteurs

CONTACT PRESSE en Languedoc-Roussillon: Sonia BERTRAND – 04 67 02 21 28 – pole.lagunes.lr@cenlr.org

L'esprit des Journées Mondiales pour les Zones Humides.

Cet évènement est l'occasion de faire découvrir les zones humides en vue d'améliorer leur prise en compte et de concourir au maintien de leur qualité, voire à leur sauvegarde. L'esprit des JMZH s'inscrit dans une démarche d'échange, de communication et de sensibilisation.

La gestion de l'eau, reste un sujet essentiel, lié aux activités humaines: agricoles, touristiques, socio-économiques et d'urbanisation.

L'eau et ses circuits physiques (cours d'eau, agouilles...) sont souvent mal considérés par un grand nombre et parfois même utilisés comme exutoire de déchets anthropiques. De même l'utilisation croissante de produits domestiques, pharmaceutiques et industriels conditionne un traitement de l'eau toujours plus complexe rendant peu efficace des technologies de traitement obsolètes.

Aujourd'hui, conscients que la gestion de l'eau et des milieux humides est un enjeu vital, à la survie de nos sociétés, l'homme reconsidère la préservation des zones humides comme facteur essentiel qui contribue à la qualité de l'eau et participe pleinement à la qualité de vie. En veillant à la bonne gestion des pratiques autour des zones humides et en enseignant aux usagers la valeur des zones humides, on contribue à la santé de ces milieux ainsi qu'aux avantages à long terme qu'ils procurent à la population, aux espèces sauvages tels les oiseaux d'eau migrateurs, à l'économie et à la biodiversité.

Au niveau local

Etang de Salses-Leucate du 15 janvier au 8 février 2015

Les journées Mondiales avec RIVAGE, autour de l'étang de Salses-Leucate

Depuis 5 ans le syndicat RIVAGE organise les JMZH autour de l'Etang de Salses-Leucate. L'évènement se décline en animations à destinations des écoles et du grand public, sur les différentes communes de l'étang, mêlant expositions, ateliers scientifiques, sorties natures, formations, projections, débats et conférences.

Toujours dans le but de promouvoir la préservation d'une flore et d'une faune remarquables qui peuplent les zones humides du pourtour de l'étang, cette nouvelle année avec RIVAGE réitère certaines actions comme le chantier d'arrachage d'espèces envahissantes (les griffes de sorcières). Outre la soirée de projection/discussion et le marché de producteurs, Il sera organisé des animations en milieux scolaire et une exposition le samedi 31 janvier. Certaines activités sont organisées en partenariat avec le Parc Naturel de la Narbonnaise en Méditerrané.

Animations scolaires

Pour les JMZH de cette année 2015, il y aura de nombreuses animations réalisées dans les écoles. Cela rejoint directement le thème, puisque l'avenir commence par les enfants d'aujourd'hui. Ces animations auront lieu dans plusieurs communes du bord de l'étang :

- 2 demi-journées pour 2 classes de Fitou (CE2, CM1 -> 17 élèves + CM2 -> 16 élèves) le mardi 27 janvier et 1 classe de Salses-le-Château (CM1, CM2 -> 25 élèves) le jeudi 15 et le lundi 19 janvier. Les interventions seront réalisées par les associations « Toi du monde » et « Insectes et nature ». Elles se feront sur le thème des insectes des milieux humides, et plus particulièrement sur l'Agrion de Mercure. Les enfants réaliseront lors de ces séances un travail qui sera exposé à l'espace culturel de Salses-le-Château lors de l'exposition du samedi 31 janvier.
- 2 journées pour 4 classes d'Opoul-Périllos (Cycle 2 et 3). Pour ces animations, le but est de faire connaître aux enfants la diversité des espèces au sein de la mare d'Opoul, mais aussi de leur faire comprendre l'écosystème de la mare et qu'ils prennent conscience des impactes des activités humaines sur le milieu. Elles seront réalisées par l'association Labelbleu.
- Une journée d'animation pour l'école de Saint-Hippolyte entre le parc des Dosses (Le Barcarès 66) et la maison de l'étang (Leucate 11).

Vendredi 30 janvier

Une soirée est prévue à l'Espace multiculturelle Henry de Monfreid à Port Leucate, elle est organisée par le Syndicat RIVAGE et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée sera divisée en trois parties :

- La projection de deux films dans l'amphithéâtre réalisés par Océanides à 18h (« A votre service, les zones humides littorales » et « Cours d'eau et zones humides en Or »). Ils seront accompagnés de 2 tables rondes. Une sur le thème de la contribution des littoraux à l'économie des territoires et l'autre sur les zones humides, un bien commun lié à la circulation et à la qualité de l'eau. Elles auront pour intervenants : un employé du conservatoire du littoral pour expliquer son rôle dans la protection de ces espaces, un professionnel de la pêche ou des cultures marines, un gestionnaire des espaces littoraux (RIVAGE ou PNR) pour expliquer les outils et aménagements à disposition de la gestion de ces espaces, et un élu d'une commune littorale avec la vision bassin versant/zones humides.
- Projection dans la grande salle des photos des participants au concours de photo lancé par RIVAGE et le PNR de la Narbonnaise en méditerranée. Elle sera suivie par le vote des meilleures photos. Le thème de ce concours est « Reflet d'avenir de nos zones humides ».

- Il y aura également, jusqu'à 21h, un apéritif offert accompagné d'un marché avec des stands de dégustation et de vente de producteurs locaux (vin, huitre, olive, amande, miel...)

Samedi 31 janvier

- De 9h00 à 17h00 à l'espace culturel de Salses le Château, exposition sur l'Agrion de Mercure et les zones humides associées. Elle est organisée par RIVAGE en partenariat avec les ASF et la commune de Salses-le-Château. L'exposition sera composée des photos de RIVAGE et des ASF représentant l'espèce et son milieu de vie, des panneaux d'information réalisés par les ASF expliquant la biologie de l'espèces et les mesures de conservations favorables, la projection du film « Agrion » réalisé par ASF en collaboration avec RIVAGE, des illustrations de Gérard FRANQUIN, artiste, peintre et illustrateur qui sera présent le jour de l'exposition et enfin le travail réalisé par les enfants des écoles de Salses et de Fitou.
- De 14h00 à 17h00 Chantier bénévole d'arrachage d'une espèce envahissante : les Griffes de sorcières sur l'ensemble du Mouret, côté plage. Cette action est également l'occasion de sensibiliser le public sur le sujet puisqu'une grande partie des plantes envahissantes viennent de nos jardins et ont des effets négatif sur la flore locale. Le rendez-vous est fixé à la Maison de l'étang de Leucate à 14h00. Goûter offert à 17h00.

Dimanche 01 janvier

Des animations sont proposées le dimanche par le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée au Domaine du grand Castelou. Un atelier de fabrication de nichoirs sera ouvert au public le matin de 9h00 à 12h00. De 14h00 à 17h00 le Parc propose la pose des nichoirs. Une balade naturaliste sur le domaine est également prévue à 15h00.

Lundi 02 février

Réunion entre pêcheurs, scientifiques et gestionnaires de la lagune afin d'améliorer les connaissances sur les poissons et la pêche sur la lagune. Sur invitation.

Samedi 28 février

Les Farfadets (groupe de kitesurfeurs des Dosses) en association avec la commune du Barcarès et RIVAGE, proposent un chantier bénévole de nettoyage du site des Dosses à 10h au parking du delphinarium.



Syndicat mixte créé par les 9 communes de l'étang de Salses-Leucate et chargé de sa protection.

En 2004, le syndicat mixte RIVAGE est mis en place en tant qu'opérateur unique de trois programmes de valorisation, d'aménagement et de gestion couvrant les neuf communes autour de l'étang de Salses-Leucate.

Doté de missions variées, le syndicat doit réconcilier préservation et activités humaines, dans l'intérêt de tous.

Un site exceptionnel particulièrement sollicité

La lagune de Salses-Leucate représente 5400 ha. Elle est de ce fait la deuxième plus grande lagune du Languedoc-Roussillon. En France, 45 % des complexes lagunaires sont en Languedoc-Roussillon.

L'étang de Salses-Leucate présente un cordon littoral fortement urbanisé, une faible profondeur de l'étang et un des plus petits bassins versants français (162 km²). Trois graus artificiels contrôlent les échanges avec la mer. Fort de ce potentiel, l'étang est exploité depuis longtemps pour la pêche et la conchyliculture. Ces activités côtoient désormais d'autres activités de production (élevage de crevettes, de loups de mer...), d'agriculture, de chasse et de nombreuses activités nautiques et de loisir.

Tout autour de l'étang, l'Europe reconnait de nombreux habitats abritant des espèces végétales et animales remarquables. Ainsi, outre la végétation aquatique de l'étang (tels les herbiers à Zostères), les marges de la lagune abritent une flore et une faune d'espèces rares et/ou endémiques à protéger comme : la sterne naine, l'euphorbe de terracine, l'œillet de catalogne, etc.

Le regroupement pour l'efficacité

Le syndicat RIVAGE (Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate) compte les communes de Caves, Fitou, Leucate et Treilles dans l'Aude, et Salses-le-Château et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée venant en représentation-substitution pour Le Barcarès, Opoul-Périllos, Saint-Hippolyte et Saint-Laurent-de-la-Salanque dans les Pyrénées-Orientales. Le président du syndicat est actuellement Monsieur le maire de Leucate, Michel Py.

Opérateur unique pour les démarches SAGE, Natura 2000 et le programme d'actions sur les zones humides, RIVAGE est chargé de coordonner toute la procédure consistant à organiser la concertation des usagers relative à la gestion de l'étang, de ses bordures et des zones humides et naturelles associées.

Les missions de RIVAGE

Les missions de RIVAGE consistent à définir en concertation avec les acteurs locaux des objectifs de gestion de milieux aquatiques et naturels.

Il réalise ainsi les inventaires préliminaires (biologiques, socio-économiques, relatifs à la qualité de l'eau...) et rédige ensuite les documents de gestion relatifs aux différentes démarches citées (SAGE, Document d'objectifs Natura 2000, Stratégie de gestion des zones humides). Ces objectifs de gestion sont ensuite déclinés en actions de terrain financées à travers des contrats (contrat d'étang, contrats Natura 2000, ...) ou des projets européens.

Par exemple, les actions programmées dans le contrat d'étang ont contribué au renouvellement de stations d'épuration des communes du pourtour de l'étang.

La participation de RIVAGE au projet européen LIFE+ Lag'Nature a par permis d'obtenir des financements pour engager des opérations de lutte contre les espèces envahissantes (chantiers de jeunes bénévoles pour l'arrachage de griffes de sorcières sur le cordon dunaire du Mouret).

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels qui a pour objectif de préserver des espèces et des habitats naturels menacés ou rares, classés d'intérêt communautaire Européen. Ce réseau représente actuellement 26 304 sites, il cherche à concilier activités humaines et protection des milieux.

Natura 2000, financé par l'Europe, est fondé sur deux directives (habitats et oiseaux) dont la non-application est sanctionnée par la Cours de Justice Européenne.

Le Complexe lagunaire de Salses-Leucate est classé site Natura 2000, pour la présence d'une vingtaine d'habitats naturels et d'une dizaine d'espèces de faune d'intérêt communautaire et pour les nombreux oiseaux qui fréquentent la lagune et ses abords (280 oiseaux recensés dont une trentaine sont d'intérêt communautaire).

Le représentant de cette instance est Monsieur Michel Montagne, Président du comité de pilotage, maire de Saint Hippolyte. Le Docob Natura 2000 a été validé en mai 2011.

Le SAGE

Le SAGE a été à son origine motivé par les problèmes de pollution bactériologique dans l'étang (entraînant des interdictions de commercialisation directe des coquillages) et par l'existence de conflits d'usage. Il s'agit d'un document de planification et de gestion des milieux aquatiques élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent (bassin versant). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE est établi par la Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire, soumis à enquête publique et est approuvé par le préfet. Le président de la commission actuelle est Monsieur Michel PY, maire de Leucate. Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a été validé en 2004 et il est aujourd'hui en cours de révision.

La Stratégie de Gestion en faveur des Zones Humides, l'écrin de la lagune

En réponse à un besoin de plus en plus présent, cadré par les directives Européennes, le syndicat RIVAGE a engagé la réalisation d'une stratégie de gestion globale en concertation avec tous les partenaires concernés. Le but est l'utilisation raisonnée, la protection durable, la mise en valeur et la maîtrise de la fréquentation des Zones Humides périphériques au complexe lagunaire de Salses-Leucate.

Les diagnostics menés dans le cadre du SAGE et l'importance actuelle que représentent les «Zones Humides »confirment la nécessité d'améliorer la prise en compte de ces milieux.

La démarche comprend plusieurs étapes de réalisation, nécessaires à l'établissement d'une stratégie cohérente. La première partie a finalisé le « Diagnostic » du territoire d'étude, faisant l'état des lieux et la définition des Zones Humides et de leur biodiversité, sur l'ensemble du bassin versant (9 communes concernées). La seconde partie aborde les «objectifs » découlant de ce diagnostic (en phase finale). Une troisième partie viendra compléter ce plan de gestion, il s'agit du Programme d'Actions (en cours de réalisation).

Cette Stratégie de Gestion des Zones Humides s'inscrit dans la continuité et de façon transversale au SAGE et au Document d'objectifs Natura 2000 de ce territoire.

Pour plus d'information, visitez la page du syndicat RIVAGE: http://www.rivage-salses-leucate.fr

Visitez la page web des Journées Mondiales pour les Zones Humides de Salses-Leucate: http://jmzh-salses-leucate.over-blog.com/

Visitez la page web du site Natura 2000 "Complexe lagunaire de Salses-Leucate" : http://salses-leucate.natura2000.fr/

PROGRAMME EN TÉLÉCHARGEMENT SUR :

HTTP://RIVAGE-SALSES-LEUCATE.FR/



« Journées Mondiales Zones Humides »

Vendredi 30 janvier

Espace multiculturelle Henry de Monfried – Port Leucate

18h00 - 21h00

Projection de films d'Océanides

- « A votre service, les zones humides littorales »
- « Cours d'eau et zones humides en Or »

Tables rondes:

- 1. Contribution des espaces littoraux à l'économie des territoires
- 2. Les zones humides, un bien commun lié à la circulation et à la qualité de l'eau

Exposition et vote au concours photo « Reflet d'avenir de nos zones humides »

Apéritif offert et vente de produits de nos zones humides

Semaines du 12/01 au 08/02

Animations scolaires sur les milieux humides

Classes de Fitou, de Salses-le-Château et d'Opoul-Périllos

Programme 2015

Samedi 31 janvier Espace culturel

Salses-le-château

9500 - 17500

Exposition et animation sur l'Agrion de Mercure et les zones humides associées

Venez nombreux

Maison de l'étang Leucate

14h - 17h00

Chantier bénévole

Arrachage de Griffes de sorcières (Plante envahissante)
Gants bienvenus

Goûter offert!

Lundi 02 février

Le Barcarès

18h00 - 20h00

Échanges de professionnels sur la lagune (poissons et pêche)

Samedi 28 février

Parking du Delphinarium

Chantier bénévole de nettoyage du site des Dosses proposé par les Farfadets (groupe de kitesurfeurs)

Dimanche 01 Février

Domaine du Grand Castelou

9h00 - 12h00

invitation

Atelier de fabrication de nichoirs

14h – 17h00 Pose des nichoirs

Shoo

Balade naturaliste sur le



http://rivage-salses-leucate.fr/ Jeremy BUSCAIL: 04 68 40 49 72

Journées Mondiales pour les Zones Humides autour de l'étang de Salses-Leucate :



http://rivage-salses-leucate.fr/missions/decouvrir/jmzh/

Jérémy BUSCAIL

Organisation des Journées Mondiales Zones Humides **Syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate**Mairie de Leucate - Rue du Docteur Sidras - 11 370 LEUCATE
04.68.40.49.72

<u>service.civique@mairie-leucate.fr</u>

Liens externes

Portail national d'accès aux informations sur les zones humides

http://www.zones-humides.eaufrance.fr/

Portail de la convention de Ramsar

http://www.ramsar.org

Portail du pole relais lagunes

http://www.pole-lagunes.org

Annexe

Gérard FRANQUIN

Illustrateur, peintre 1951 Nationalité : française (Lieu de naissance : Vitry-sur-Seine)



Gérard Franquin est né le 5 octobre 1951 à Vitry-sur-Seine. Il travaille très jeune comme affichiste dans la publicité. Il rompra définitivement avec ce métier après sa rencontre, en 1973, avec François Faucher, animateur des éditions du Père Castor. En 1978, il devient maquettiste à l'Atelier du Père Castor tout en consacrant son temps libre à l'illustration et à la peinture. Indépendant depuis 1984, il quitte Paris pour s'installer en Ariège. Tout en continuant à illustrer, il écrit également ses propres histoires, qui sont publiés au Père Castor, à l'Ecole des Loisirs et aux éditions Milan.